



Madame, Monsieur, cher Actionnaire,

2013 a été une année active pour Aéroports de Paris à plus d'un titre. Pour la première fois, nous dépassons la barre des **90 millions de passagers accueillis à Paris-Charles de Gaulle et à Paris-Orly**, soit une hausse de 1,7 % par rapport à l'année précédente. La croissance du trafic s'est peu à peu accélérée tout au long de l'année, tirée

notamment par les performances de Paris-Orly (+3,8 %) et par la dynamique du trafic international hors Europe (+3,6 %) lequel représente 39,9 % du trafic total d'Aéroports de Paris. Ces performances témoignent de l'efficacité de notre système aéroportuaire dont l'un des principaux atouts est la capacité à attirer toujours plus de compagnies et de passagers.

2013 a également vu la mise en œuvre rapide d'un plan d'efficacité et de modernisation, dont les premiers effets sont déjà visibles. **Conformément aux engagements qui ont été pris, la hausse des charges courantes de la maison-mère a été contenue à 2,7 %**, contre 7,3 % l'an passé et un effort de 94 millions d'euros sur le plan d'investissements en 2013 a été opéré afin de revenir à l'enveloppe initiale du CRE 2⁽¹⁾ : soit 2,6 milliards d'euros sur 2011-2015. Ces chantiers internes vont se poursuivre en 2014 avec la mise en place d'un plan de départs volontaires de 370 postes associé à un plan de recrutement sur les métiers stratégiques de l'accueil (120 personnes) et des filières techniques (60 personnes).

L'attractivité de nos aéroports se renforce avec la refonte du hub de Paris-Charles de Gaulle désormais achevée et les travaux sur le renouveau d'Orly, déjà bien engagés. La qualité de service s'est de nouveau améliorée avec **un taux de satisfaction globale porté à 88 %** : 2 points de plus qu'en 2012 et 5,6 points de mieux qu'en 2007. Enfin, notre groupe bénéficie de la hausse du CAVPAX⁽²⁾ (+5,3 % à 17,7 euros), du chiffre d'affaires immobilier et de la bonne performance de TAV Airports et TAV Construction.

Cette mobilisation, associée à la croissance du trafic, a permis une amélioration de l'ensemble des fondamentaux : **chiffre d'affaires en croissance de 4,3 %**, **EBITDA en progression de 4,7 %**, **résultat opérationnel courant⁽³⁾ en amélioration de 4,0 %**. Seul le résultat net part du Groupe diminue. Cette baisse s'explique par des éléments non récurrents dont la dernière année de forte hausse des dotations aux amortissements du CRE 2 et l'impact de la provision liée au plan de départs volontaires.

Pour 2014, dans le respect d'une stricte discipline financière, nous approfondirons ces efforts dans la perspective du prochain contrat de régulation, nous améliorerons encore l'accueil dans nos aéroports et poursuivrons notre développement à l'international. Nous attendons une croissance du trafic de 2,0 %, une croissance de l'EBITDA consolidé supérieure à celle du trafic et un résultat net part du groupe en ressaut marqué par rapport à 2013.

Le conseil d'administration du 19 février 2014 a décidé de soumettre au vote de l'assemblée générale des actionnaires, au titre de 2013, **la distribution d'un dividende de 1,85 euro par action**. Ce dividende correspond à un taux de distribution de 60 % du résultat net part du Groupe de l'exercice 2013, inchangé par rapport à celui de 2012. Pour mémoire, le taux de distribution avait été porté de 50 % à 60 % en 2013, pour les dividendes au titre de l'exercice 2012.

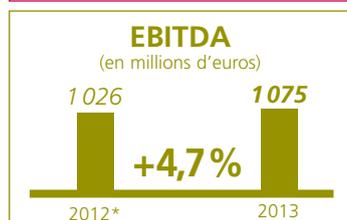
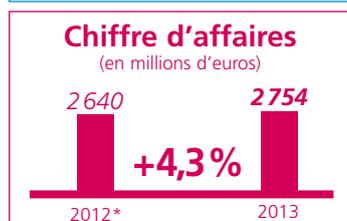
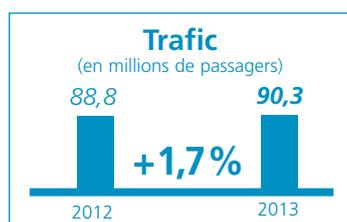
L'assemblée générale des actionnaires se tiendra le jeudi 15 mai 2014, à la Maison de la Chimie, à Paris. C'est un moment fort de la vie de votre entreprise. Je me réjouis de vous y retrouver nombreux.

Augustin de Romanet
Président-directeur général

(1) Contrat de régulation économique pour la période 2011-2015.

(2) Chiffre d'affaires des boutiques en zone réservée par passager au départ.

(3) Y compris sociétés mises en équivalence opérationnelles.



*Pro forma



Projet Nouvel Envol Paris-Orly, vue extérieure du bâtiment de jonction.
Perception du Hall 4 depuis la dépose minute du Terminal Ouest de Paris-Orly

Résultats par segment

Le chiffre d'affaires du segment **activités aéronautiques** est en augmentation de 4,0 % à 1 645 millions d'euros sur 2013. L'EBITDA⁽¹⁾ est en hausse de 3,3 % à 362 millions d'euros, grâce à la maîtrise des charges courantes. Le taux de marge brute est stable et s'établit à 22,0 %. Les dotations aux amortissements augmentent de 7,0 % à 278 millions d'euros principalement sous l'effet de l'ouverture de nouvelles infrastructures en 2012 (satellite 4 et liaison AC du Terminal 2 de Paris-Charles de Gaulle). Le résultat opérationnel courant⁽²⁾ est en baisse de 7,4 % et passe de 90 à 83 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires du segment **Commerces et Services** est en hausse de 5,1 % à 949 millions d'euros. Le chiffre d'affaires des activités commerciales (les loyers perçus sur les boutiques, les bars et restaurants, la publicité, les activités de banques et de change et les loueurs de voitures) progresse de 8,7 % à 386 millions d'euros. L'EBITDA du segment progresse de 8,1 % à 546 millions d'euros. Le taux de marge brute gagne 1,6 point à 57,5 %. Le résultat opérationnel courant⁽²⁾ s'établit en hausse de 9,1 % à 452 millions d'euros.

Sur l'année 2013, le segment **Immobilier** est en hausse de 5,0 % à 265 millions d'euros. Le chiffre d'affaires externe s'élève à 212 millions d'euros en croissance de 5,4 %. Le chiffre d'affaires interne est en croissance de 3,3 % à 53 millions d'euros. L'EBITDA s'établit en forte augmentation de 7,1 % à 160 millions d'euros. Le taux de marge brute s'établit à 60,2 % en progression de 1,2 point. Le résultat opérationnel courant⁽²⁾ s'établit en augmentation de 6,5 % à 117 millions d'euros.

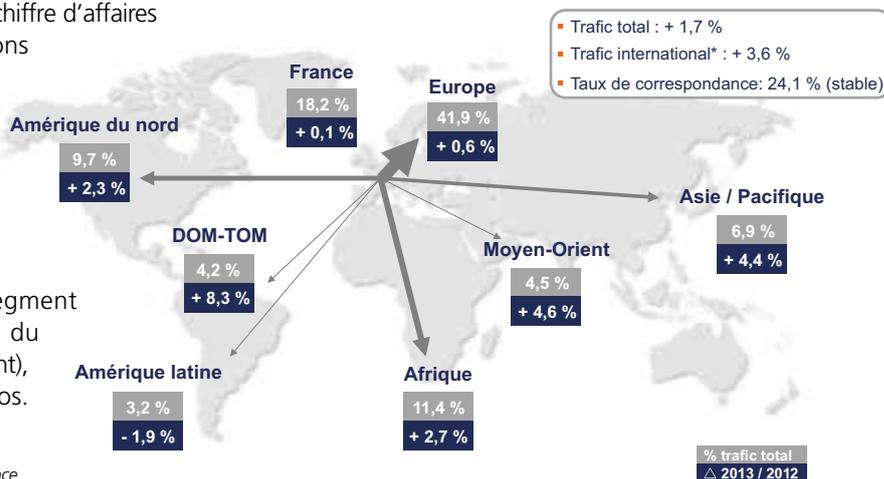
En ce qui concerne le chiffre d'affaires du segment **participations aéroportuaires** (100 % du chiffre d'affaires d'Aéroports de Paris management), il est en hausse de 13,0 % à 15 millions d'euros.

L'EBITDA est légèrement positif. Le résultat opérationnel courant⁽²⁾ diminue de 20,4 %. Le Groupe TAV Airports (détenu à 38 % par Aéroports de Paris) voit son chiffre d'affaires en hausse de 6,7 % à 904 millions d'euros et son EBITDA croît de 16,2 % à 381 millions d'euros. Le résultat net part du Groupe augmente de 3 % à 133 millions d'euros. Schiphol Group voit son chiffre d'affaires en hausse de 2,2 % à 1 382 millions d'euros et son EBITDA croît de 9,8 % à 587 millions d'euros. Le résultat net part du Groupe augmente de 14,5 % à 227 millions d'euros.

Le segment **Autres Activités** regroupe les filiales (Hub One, Alyzia Sûreté et ADP Ingénierie) et la participation de 49 % dans TAV Construction. Son chiffre d'affaires est en hausse de 1,7 % à 250 millions d'euros. Le résultat opérationnel courant⁽²⁾ s'élève à 5 millions d'euros en 2013 contre 11 millions d'euros en 2012. La hausse de la contribution de TAV Construction a été compensée par la baisse du résultat opérationnel courant d'ADP Ingénierie du fait de l'achèvement de projets importants.

Mix trafic positif sur les aéroports parisiens

Le trafic international tire la croissance.



(1) Résultat opérationnel courant (y compris sociétés mises en équivalence opérationnelles) majoré des dotations aux amortissements et des dépréciations d'immobilisations nettes de reprises. (2) Y compris sociétés mises en équivalence opérationnelles.

→ Zoom sur...



Vue de la zone détente dans le Hall M du Terminal 2E à Paris-Charles de Gaulle

RSE, l'affaire de tous

La Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) est la déclinaison du Développement Durable à l'échelle du Groupe. Elle fait l'objet d'une norme internationale, ISO 26000 et Aéroports de Paris a, de longue date, adopté une politique RSE exigeante et volontariste en la matière qui se décline en 5 axes majeurs. L'objectif est de trouver un juste équilibre entre les intérêts économiques, sociaux, environnementaux et ceux de l'ensemble des parties prenantes. Ces dernières doivent bénéficier, à moyen terme, des retombées positives et durables générées par la RSE.

Gouvernance

- Être un acteur responsable en contrôlant et sécurisant les activités
- Développer la performance dans le respect de l'éthique et des normes

Social

- Conduire une politique RH valorisant les contributions individuelles et collectives
- Prendre en compte l'égalité des chances, la santé, la qualité de vie au travail

Sociétal

- Prendre ses responsabilités en tant qu'acteur économique de la région
- Contribuer à l'attractivité des territoires
- S'engager auprès de la société civile

Clients et achats durables

- Être une référence en matière de satisfaction clients
- Rechercher la performance durable des fournisseurs
- Assumer le rôle d'intégrateur de services

Environnement

- Poursuivre la maîtrise de l'impact environnemental des activités et viser l'excellence
- Inscrire la politique environnementale dans le processus de pilotage de la performance
- S'engager sur les thèmes fondamentaux : eau, énergie, air-émissions CO₂, déchets et biodiversité

Bouclage financier de la concession de l'aéroport de Zagreb

Aéroports de Paris Management (ADPM, filiale à 100 % d'Aéroports de Paris), Bouygues Bâtiment International (filiale de Bouygues Construction), TAV Airports, Viadukt (entreprise de construction croate), le fonds d'investissement Marguerite et IFC (membre du Groupe de la Banque Mondiale), réunis au sein du consortium ZAIC-A Ltd, ont signé avec les prêteurs et le Ministre croate de la Mer, des Transports et des Infrastructures, les accords de financement de la concession de l'aéroport de Zagreb.

Cette étape marque le bouclage financier du projet de concession, le début de l'exploitation de l'aéroport actuel par la société MZLZ et le démarrage des travaux du nouveau terminal de l'aéroport.

Ce contrat de concession comprend :

- le financement, la conception et la construction d'un terminal aéroportuaire de 65 000 m² qui remplacera l'actuel, saturé,
- l'exploitation pendant près de 30 ans de l'ensemble de l'aéroport.



Ce projet représente un investissement d'un montant total de 331 millions d'euros : 243 millions d'euros pour la concession et la réalisation du nouveau terminal et 88 millions d'euros pour la maintenance de l'ensemble des infrastructures de l'aéroport pendant toute la durée de la concession. Dans le cadre d'un contrat d'assistance technique, Aéroports de Paris Management et TAV Airports seront en charge de l'exploitation et de la maintenance de l'aéroport.

Les travaux de construction dureront 3 ans et seront réalisés par Bouygues Bâtiment International en partenariat avec Viadukt et d'autres entreprises croates reconnues.

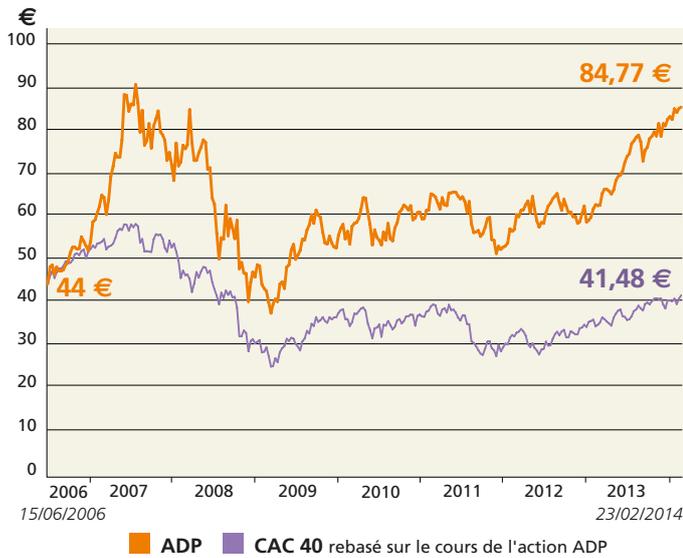
Une fois réalisé, le nouveau terminal – dont la livraison est prévue fin 2016 – pourra accueillir 5 millions de passagers, contre une capacité actuelle de 2 millions.

Les bornes CUSS⁽¹⁾ satisfont les compagnies... et les passagers

C'est le constat qui découle de la mise en place des bornes CUSS nouvelle génération dans les terminaux d'Aéroports de Paris au printemps dernier. Ces bornes, destinées aux passagers au départ et en correspondance, offrent la possibilité d'imprimer la carte d'embarquement et l'étiquette bagages. Elles permettent ainsi de fluidifier la procédure d'enregistrement et réduisent les files d'attente. Ainsi, après Air Caraïbes et Aigle Azur à Paris-Orly et Air France à Paris-Charles de Gaulle, American Airlines procède à l'enregistrement simultané de ses 5 vols quotidiens. Le taux d'utilisation de ces bornes avoisine les 40 %. Plusieurs bornes sont également à disposition des passagers en correspondance sur les cheminements inspection-filtrage unique.

(1) Common Use Self Service

Évolution du cours de Bourse



De Louis XIV à nos jours...

Le 10 mars dernier, Aéroports de Paris a dévoilé la troisième exposition d'Espace Musées, son espace culturel implanté au Hall M du terminal 2E. Quatre siècles d'histoire de France y sont exposés jusqu'au 7 septembre 2014, au travers d'une vingtaine d'œuvres originales, anciennes et contemporaines parmi les plus belles pièces du mobilier national.

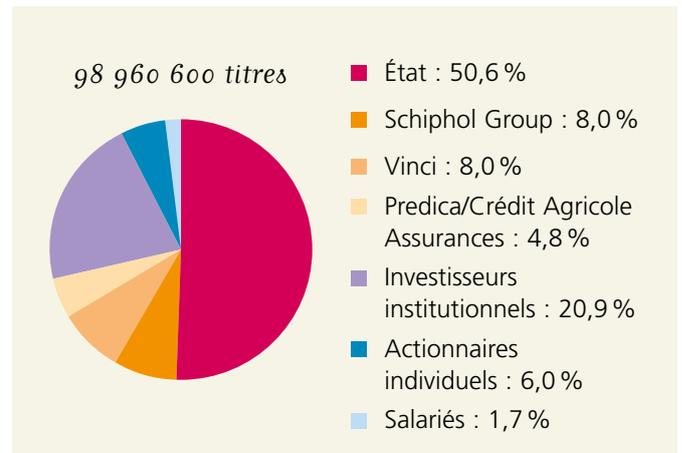


« Nous avons voulu surprendre nos passagers du monde entier. Après Rodin, puis Jean Dubuffet, ils auront le plaisir de contempler des œuvres majestueuses des plus grands artistes de ces quatre derniers siècles : Miro, Le Corbusier, Calder ou encore le peintre Le Brun » souligne Augustin de Romanet, Président-directeur général d'Aéroports de Paris.

Comment nous joindre ?

N° Vert 0 800 101 800 (depuis la France)
ou au +33 1 55 77 30 11 (depuis l'étranger)

Répartition du capital au 31/12/2013



Le Club actionnaires

Il est ouvert à tous les actionnaires détenteurs d'un minimum de 30 actions au porteur ou d'une seule action au nominatif. Un bulletin d'adhésion ainsi que le règlement du club sont disponibles sur internet (www.aeroportsdeparis.fr/ADP/fr-FR/Groupe/Finance/Actionnairesindividuels).

N'hésitez pas à le rejoindre, vous recevrez en priorité un certain nombre d'informations ainsi que des invitations aux différentes manifestations qui sont organisées dans votre région.

À vos agendas...

Assemblée générale

15 mai 2014
Maison de la Chimie, 28 rue St Dominique, 75007 Paris

Mise en paiement du dividende

28 mai 2014

Visites de Site

Les visites de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle remportent toujours un très vif succès. Pour l'année 2014, 10 visites sont programmées. Vous trouverez les dates ci-dessous. Appelez vite le N° Gratuit : 0 800 101 800 pour vous inscrire à l'une d'elles.

Attention, pour des raisons de sûreté, nous ne pouvons accueillir que des groupes d'un maximum de 20 personnes.

- 21 janvier, 11 février 2014
- 27 mai 2014
- 17 juin 2014
- 9 juillet 2014
- 23 septembre 2014
- 7 et 21 octobre 2014
- 4 et 25 novembre 2014